



SDEC ENERGIE
Eclairage et Signalisation

ACCORD-CADRE
DE FOURNITURES

FOURNITURE DE CONTROLEURS ET NOEUDS COMMUNICANTS POUR UN RESEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - 2021

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

2020-ESPA1535

Date limite de remise des plis

15/02/2021 à 12:00

1. OBJET DU CONTRAT

■ Acheteur :

SDEC ENERGIE

Représentant : Mme. Catherine GOURNEY-LECONTE PRESIDENTE

Adresse : SDEC ENERGIE

ESPLANADE BRILLAUD DE LAUJARDIERE

CS 7 5046

14077 CAEN CEDEX 5

Téléphone : 0231066161

Site internet : www.sdec-energie.fr

Présentation du Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados (SDEC ENERGIE) :

Le SDEC ENERGIE est un syndicat mixte fermé régi par les articles L 5711-1, L 5711-2 et L 5711-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et ses statuts approuvés par l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2016.

Réunissant les communes et intercommunalités du département du Calvados, le Syndicat Départemental d'Énergies du Calvados est un acteur public majeur des enjeux énergétiques du département.

Le SDEC ENERGIE agit pour la transition énergétique en accompagnant les collectivités locales :

- depuis la production d'énergie : *construction de réseaux de chaleur à partir de bois énergie, de méthanisation, développement de centrales photovoltaïques solaires*,
- en passant par la distribution : *organisation des services publics de l'électricité et du gaz, renforcement, effacement et construction des réseaux publics d'électricité...*,
- jusqu'à l'utilisation : *éclairage économique et intelligent, Smart Grids, infrastructures de recharge pour véhicules à faible émission de CO2 (électriques, hybrides, hydrogène rechargeables, Bio GNV ...).*

Développeur de projets, porteur des valeurs du service public, le SDEC ENERGIE revendique son statut d'aménageur responsable, privilégiant la synergie des territoires ruraux et urbains, attaché à une qualité de service similaire en tout point du département.

Son objectif : œuvrer pour un aménagement énergétique du territoire, équilibré et cohérent, qui favorise la transition énergétique tout en préservant l'intérêt de ses adhérents et de chaque habitant du Calvados.

La personne en charge du dossier est : Mme Léa QUENOUAULT RESPONSABLE ACHATS-MARCHES PUBLICS

ESPLANADE BRILLAUD DE LAUJARDIERE

CS 7 5046

14077 CAEN CEDEX 5

Téléphone : 231066189

Courriel : marches@sdec-energie.fr

■ Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes : FOURNITURE DE CONTROLEURS ET NŒUDS COMMUNICANTS POUR UN RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC - 2021

Le marché concerne :

1) La fourniture et la mise en service de contrôleurs et de nœuds communicants qui seront installés sur le réseau d'éclairage public par les entreprises installatrices du SDEC ENERGIE, soit :

- le contrôleur dans l'armoire de commande électrique de l'éclairage,
- les nœuds communicants dans les pieds de mâts des lampadaires.

- 2) La mise à disposition d'un accès à une solution fullweb de télésurveillance (24h/24h et 7j/7j) ;
3) La formation à destination du SDEC ENERGIE et des entreprises installatrices portant sur :
- le câblage des contrôleurs et des nœuds communicants,
 - le fonctionnement du contrôleur et des nœuds communicants,
 - l'utilisation du site internet de télésurveillance.

Ces matériels vont permettre :

- la télésurveillance du réseau d'éclairage public,
- l'utilisation du réseau d'éclairage public (24h/24h et 7j/7j) pour assurer l'alimentation électrique de différents services : vidéosurveillance, sonorisation, bornes WIFI, panneaux à messages variables ...

Le marché ne concerne pas la pose de ces matériels ni leur raccordement électrique, qui seront assurés par les entreprises installatrices mandatées par le SDEC ENERGIE.

Code CPV	Libellé CPV
32422000-7	Composants de réseau
32423000-4	Nœuds de réseau

■ **Allotissement :**

La consultation n'est pas décomposée en lots pour les motifs suivants : Impossible d'identifier des prestations distinctes - (uniformisation du site de télésurveillance & de la maintenance des matériels).

2. CARACTÉRISTIQUES DE LA PROCEDURE

■ **Procédure de passation :**

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

■ **Variantes :**

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

■ **Réponse et groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Le candidat ne peut pas répondre en tant que titulaire et cotraitant d'un ou plusieurs groupements.

■ **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 Jours à compter de la date limite de réception des offres.

■ **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : www.uamc14.org/sieecalvados.

■ **Dossier de consultation**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement (AE) et son annexe
- Bordereau des prix unitaires (BPU)
- Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Cahier des clauses techniques particulières (CCTP) et son annexe "liste des entreprises installatrices pour livraisons"
- Détail quantitatif estimatif (DQE)
- Règlement de la consultation (RC)

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des

modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

■ Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de **manière électronique** sur le profil d'acheteur : www.uamc14.org/sieecalvados.

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

ESPLANADE BRILLAUD DE LAUJARDIERE

CS 7 5046

14077 CAEN CEDEX 5

Contact : Mme Léa QUENOULT RESPONSABLE ACHATS-MARCHES PUBLICS

Téléphone : 231066189

Courriel : lquenouault@sdec-energie.fr

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

■ Contenu des plis :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Liste livraisons ou services	Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années
Pouvoirs	Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le soumissionnaire
Présentation de l'entreprise	Une présentation succincte de l'entreprise

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement	Acte d'engagement et son annexe
BPU	Bordereau de prix unitaire
DQE	Détail quantitatif estimatif
Mémoire technique	Mémoire technique dont le contenu est précisé à l'article "jugement des offres" du règlement de consultation

Les éventuelles erreurs de multiplication, d'addition ou de report sont rectifiées par l'acheteur et le montant rectifié est pris en compte pour l'analyse des offres.

■ **Echantillons :**

A l'appui de leur offre, les candidats remettent des échantillons dans les conditions suivantes :

Le candidat fournira un contrôleur et un nœud communicant, ainsi que les codes d'accès au site internet de télésurveillance relatif à une installation "test" de son choix.

Les échantillons sont à adresser au :

SDEC ENERGIE, à l'attention du service Achats-Marchés Publics Esplanade Brillaud de Laujardière
CS 75046 14077 CAEN CEDEX 5 Ils seront récupérés gracieusement par le candidat, après information du résultat de la consultation.

4. JUGEMENTS DES OFFRES

■ Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Valeur technique (50 %)	<p>Ce critère sera apprécié au vu des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le mémoire technique de 6 pages maximum exposant : <ol style="list-style-type: none"> 1) La présentation synthétique de la société fabricant les matériels proposés (organisation générale, bureau d'études, SAV ...). Si le soumissionnaire représente un fabricant, il complétera sa présentation par celle de sa propre structure. 2) Une présentation des matériels proposés qui explique clairement chacune des fonctionnalités attendues dans le CCTP, 3) La description du site internet de télésurveillance proposé. 4) La description de la prise en compte des contraintes environnementales : usine de fabrication, matériels (de leur fabrication jusqu'à leur recyclage en fin de vie), transport, livraison ... 5) La description des modalités d'intervention du service après-vente après la période de garantie (lieu, délai, prêt d'appareil ...). 6) La description de la formation proposée et de son contenu. 7) A titre indicatif, le coût annuel pour l'accès au site de télésurveillance au-delà du 1er janvier 2026 qui comprend les mises à jour, la maintenance et toutes les communications - L'annexe 1 à l'acte d'engagement relative aux détails des caractéristiques des matériels proposés, dûment complétée. - Les échantillons (obligatoirement identiques aux matériels proposés). - Eventuellement, la présentation de la solution proposée (voir « auditions »)
2. Prix (50 %)	<p>La note "prix" sera évaluée à partir des prix indiqués dans le détail quantitatif estimatif (DQE) selon la méthode de calcul suivante :</p> <p>Note de l'offre = (Montant de l'offre moins-disante ou Montant du prix objectif / Montant de l'offre à noter) * Base de notation</p> <p>Le maximum des points sera attribué soit à l'offre la moins-disante si elle est inférieure au prix objectif; soit au prix objectif si elle est supérieure à celui-ci.</p> <p>Le montant de l'offre moins disante correspond au prix de l'offre la moins chère (offres anormalement basses exclues). Le montant du prix objectif correspond à un prix défini, jugé approprié pour ce type de prestation. Le montant de l'offre à noter correspond au prix de l'offre du candidat à évaluer. La base de notation correspond au nombre de points maximum pouvant être obtenus.</p>

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :

Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale.
Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'acheteur au contrat.

■ **Auditions :**

Il est procédé à des auditions des candidats dans les conditions suivantes : Pour juger de l'offre, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité d'organiser une présentation de la solution proposée dans les locaux du SDEC ENERGIE. Cette présentation interviendrait entre le 16 février et le 5 mars 2021. Les modalités seraient alors communiquées aux candidats via le profil acheteur.

■ **Négociations :**

L'acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes :

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat ni les critères de sélection.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à : www.uamc14.org/sieecalvados.

■ **Voies et délais de recours**

Les recours ouverts aux candidats sont les suivants :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n° 358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité concernant la conclusion du contrat.

Les recours doivent être adressés à :

Tribunal Administratif de Caen
3 rue Arthur Leduc
Caen
14050
Téléphone : 0231707272
Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr
Site internet : caen.tribunal-administratif.fr

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu auprès du service acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'acheteur : Yann LEBOUTEILLER (ylebouteiller@sdec-energie.fr) ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R2184-12 et R2184-13 du Code de la commande publique.

Réutilisation des données : L'acheteur attire l'attention des candidats sur le fait que les adresses électroniques et coordonnées renseignées par ceux-ci pourront être utilisées par l'acheteur à des fins de prospection et d'actions de sourcing.

Informations de l'attributaire : Les informations concernant l'attributaire seront exploitées dans le cadre de l'exécution du contrat afin de permettre le bon déroulement des prestations. Aucune donnée personnelle ne sera contenue dans les informations faisant l'objet de prescriptions à l'égard de l'acheteur en matière de communication et mise à disposition publiques découlant de la réglementation applicable.